

# Soutien à l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)

## REGION SUD

### Présentation du dispositif

- Ce soutien a pour objectif de :
  - susciter le développement de l'offre d'insertion sur le territorial régional,
  - accompagner la diversification de cette offre d'insertion et de contribuer à la consolidation de ce secteur en veillant à un équilibre géographique ,
  - renforcer l'accompagnement au sein des structures de l'IAE et de soutenir les actions vers l'emploi durable.
- Les dépenses éligibles sont :
  - les frais de personnel (salaires, charges sociales et patronales, autres dépenses liées au personnel) : personnel d'encadrement et d'accompagnement socio-professionnel affectés au(x) chantier(s), personnel administratif et de direction au prorata du temps passé sur la mission d'utilité sociale (hors postes bénéficiant déjà d'un financement régional), salariés en insertion,
  - les frais de sous-traitance en cas d'externalisation de la fonction d'accompagnement socio-professionnel,
  - les frais de fonctionnement, dans la limite de 20% de la totalité des frais de fonctionnement de la structure.
- Le dispositif est valable jusqu'à la fin de l'année 2019.

### Montant de l'aide

- Le montant de la subvention dépendra du nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein) affectés aux chantiers.

### Critères complémentaires

- Données supplémentaires
  - › Situation - Réglementation
    - › A jour des versements fiscaux et sociaux
    - › Situation financière saine

### Organisme

#### REGION SUD

#### Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Hôtel de Région  
27, place Jules Guesde  
13481 MARSEILLE cedex 20  
Téléphone : 04 91 57 50 57  
Télécopie : 04 91 57 55 96

Web : [www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr)